

LES RECYCL'HEURES #2 Vintage Session

29 & 30 mai 2010 sur le Marché de la Mode Vintage – Lyon 2

Dépôt des candidatures : du 15 mars 2010 au 2 mai 2010

La fiche d'inscription/règlement est à remplir et à renvoyer signée impérativement avant le 2 mai 2010 - minuit sur le site de Lyon Capitale à l'adresse ci-dessous :

agnes.vezirian@lyoncapitale.fr

(Accompagnée des pièces jointes demandées)

Nom du collectif :

Composition de l'équipe : de 2 à 4 membres

Pour chaque membre, veuillez précisez le nom, prénom, date de naissance, téléphone, adresse mail et activité pratiquée (design de mode, design d'objet, ...)

Vous devrez indiquer qui sera la personne référent de l'équipe

Membre n°1 :

.....
.....
.....

Membre n°2 :

.....
.....

Membre n°3 :

.....
.....

Membre n°4 :

.....
.....
.....

Avez-vous une pratique artistique liée au recyclage ?

Si oui, laquelle ?

.....
.....
.....

Qu'est-ce qui vous motive pour participer à la deuxième édition des Recycl'heures #2 - Vintage Session ?

.....
.....
.....

Quelques mots sur vos réalisations (joindre 5 à 10 photographies par participant et/ou lien vers votre site internet)

.....
.....
.....

Règlement & Mode d'emploi

Présentation de la performance :

Ce concours est une performance artistique ouverte aux collectifs de designers objets et vêtements, aux architectes et aux étudiants d'écoles supérieures d'art et arts appliqués (2^{ème} année minimum) de la région Rhône-Alpes. Ce concours est sans frais d'inscription.

Objectif de la performance :

Réaliser en deux jours (samedi 29 mai de 11h00 à 20h00 et dimanche 30 mai de 8h30 à 16h00) un ou plusieurs objets à partir des objets récupérés mis à disposition des participants.

Les créations seront vendues aux enchères au profit d'une association caritative, reconnue d'utilité publique, dans le courant du mois de juin (sous réserve de changement de date) lors d'une soirée officielle et après exposition des œuvres réalisées.

Planning :

Planning avant la performance et sélection des équipes :

■ 15 mars - 20 avril : dépôt des candidatures (le règlement et la fiche d'inscription sont téléchargeables sur le site du Marché de la Mode Vintage www.marchemodevintage.com)

Envoi des candidatures à l'adresse suivante : avant le 20 avril minuit

■ 20 avril – 30 avril : sélection des 10 équipes participantes par le jury composé des organisateurs, des partenaires et des parrains des Recycl'heures

■ 30 avril : résultats officiels de la sélection sur le site de Lyon Capitale

■ 28 mai : préparation des palettes surprises en fonction de l'orientation professionnelle des participants.

Planning du déroulement de la performance :

■ Samedi 29 mai – 11h00 : annonce et début de la performance. Suite à un tirage au sort, chaque équipe reçoit un numéro qui correspond à une zone de travail et une palette d'objets de récup vintage et insolite.

Le public du Marché de la Mode Vintage aura le loisir de voir progresser les œuvres réalisées au cours des 2 jours de l'événement.

Chaque participant recevra un ticket repas pour les repas du samedi et du dimanche ainsi qu'un café/ croissant le dimanche matin.

■ Samedi 29 mai – 20h00 : clôture de la première partie de la performance artistique

■ Dimanche 30 mai – 8h30 : reprise de la performance artistique à l'ouverture du Marché de la Mode Vintage aux exposants.

■ Dimanche 30 mai – 15h30/16h00: fin de la performance et rangement des espaces.

■ Dimanche 30 mai – 16h00/18h00: présentation des pièces réalisées au public jusqu'à la fin de l'événement et validation des réalisations par le jury selon les critères de sélection suivants : créativité, qualité de finition et potentiel d'utilisation.

Règlement :

Règles concernant le déroulement de la performance :

LES PIÈCES RÉALISÉES DOIVENT ÊTRE OBLIGATOIREMENT DES ŒUVRES UTILES ET UTILISABLES. (Un vestiaire-vêtements, costumes et accessoires ou des objets type mobilier, luminaires en fonction des éléments se trouvant sur la palette)

1) Utiliser au minimum 3 matériaux dans vos créations

2) Vos créations ne doivent pas dépasser 1m3

3) Vous pouvez troquer un ou plusieurs déchets de votre palette avec les autres équipes

- 4) Vous devez impérativement venir avec vos propres outils (marteau, perceuse, ponceuse, machine à coudre, pinces en tout genre, clous, colle, fils et ficelles, ...sont des exemples)
- 5) Vous pouvez emprunter et prêter vos outils aux autres équipes
- 6) Les participants doivent effectuer la totalité de la durée de la performance
- 7) Toute opération dangereuse ou bruyante doit être effectuée à l'écart dans l'Espace Atelier

Recommandations pour la réalisation des œuvres :

Vos créations seront transportées après la fin de l'événement et exposées avant la vente aux enchères, par conséquent elles doivent être exposables.

Quelques conseils :

- Les créations doivent être transportables et/ou démontables facilement.
- Attention, les œuvres devront être parfaitement réalisées pour être vendues aux enchères. La qualité de finition sera un des critères fondamentaux avec la créativité
- Attention, aucun élément composant l'œuvre ne devra être coupant et dangereux pour le public, les organisateurs ou les acquéreurs de l'œuvre ou tout autre manutentionnaire.
- Pour communiquer autour de chaque création, les collectifs devront nommer leurs œuvres.
- Les œuvres ne pourront pas être suspendues

Autres points du règlement :

■ Le jury a toute autorité concernant la sélection des équipes participant à la performance artistique, ainsi que le choix des œuvres qui seront vendues aux enchères. Le jury pourra éliminer les pièces ne présentant aucun intérêt créatif et qui n'auront pas les qualités de finition exigées.

■ En cas de non respect du règlement par un ou plusieurs des participants ou tout autre action irrespectueuse, le jury a toute autorité et prendra les mesures s'imposant, à savoir l'élimination complète de l'équipe du ou des participants incriminés.

Ses décisions seront sans appel.

■ Les participants à la performance artistique acceptent toute diffusion d'images sur tout support que se soit (papier, vidéo, images...) concernant leur participation à la session vintage des Recycl'heures les 29 & 30 mai 2010, leur image ainsi que les œuvres réalisées pendant cette performance, dans le respect de l'individu et de son œuvre. Toute image diffusée sera accompagnée du nom de l'œuvre et du nom du collectif l'ayant créé.

■ Les participants acceptent que leurs œuvres soient vendues aux enchères au profit d'une association caritative.

Référents sur site pendant le déroulement de la manifestation :

Laure : 06 63 19 50 66

Hélène : 06 62 25 58 99

Fait à....., le2010

Le collectif.....atteste avoir pris connaissance et accepter le règlement et les conditions de participation à la Vintage Session des Recycl'heures, qui aura lieu les 29 & 30 mai 2010 lors du Marché de la Mode Vintage.

Signature de tous les membres du collectif obligatoire pour validation de l'inscription du collectif :